

## AUTORISATION DE CESSION DE DROITS D'AUTEUR ET DE DROIT À L'IMAGE ET/OU DE LA VOIX D'UNE PERSONNE MINEURE DANS LE CADRE DU PROJET « LES TROPHÉES NSI »

Le présent contrat a pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles les parents ou la représentation légale de l'élève mineur acceptent, à titre gracieux, de céder à l'association Talents du numérique et ses partenaires : le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance de la République française, l'Opco Atlas, l'association des enseignantes et enseignants d'informatique de France (AEIF), l'association Femmes@numérique, la Société informatique de France (SIF), le Club informatique des grandes entreprises françaises (CIGREF), le CINOV Numérique, NUMEUM, l'Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique (Inria), la Fondation Inria, l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR), la Conférence des grandes écoles (CGE), France Universités et la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI) et tout autre partenaire qui pourrait rejoindre l'action, la cession des droits d'auteur sur les œuvres réalisées par l'élève mineur dans le cadre du projet « les Trophées NSI », ainsi que le droit d'utiliser l'image et/ou la voix de ce même élève mineur résultant de sa participation à cette action.

Vu le Code Civil (article 9), la Déclaration universelle des droits de l'homme (article 12), la Convention européenne des droits de l'homme (article 8) et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (article 7).

Vu le règlement général européen N°2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données (RGPD) et à la loi n°78-17 du 06 janvier 1978 modifiée le 29 juin 2018 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Je soussigné(e) (père, mère, représentation légale)	
Nom:	Prénom :
demeurant :	
Code postal :	Ville:
agissant en qualité de titulaire de l'autorité parentale de l'élève mineur :	
demeurant :	
Code postal :	Ville:

## Merci de cocher les cases : reconnais être entièrement investi(e) de mes droits personnels et être en droit d'engager juridiquement l'élève mineur. Je reconnais expressément que l'élève mineur n'est lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image et/ou de sa voix, voire de son nom. autorise à titre gracieux Talents du numérique et ses partenaires précités à reproduire et publier ou exposer tout film, ou photographie, ou enregistrement sonore de la voix de l'élève mineur, dans le cadre du projet « Les Trophées NSI », ou pour toute autre action de promotion du numérique et des sciences informatiques qui utilise la voix et/ou l'image de l'élève mineur. La présente autorisation s'applique à tous supports connus et inconnus à ce jour (écrit, électronique et audiovisuel), intégralement ou par extraits, et notamment selon les modes d'exploitation suivants : Documents de communication (brochures, affiches, kakémonos, bannières...); • Sur internet : site internet, réseaux sociaux, plateforme d'hébergement de vidéos (peertube ou youtube). • Édition numérique (CD-Rom, DVD, Blu-Ray, clé USB) ; Projections collectives ou expositions publiques (à vocation éducative); • par l'intermédiaire de tout média (presse écrite, radio, télévision, internet) ; • et plus généralement sur tout support de communication, permettant de valoriser les actions en faveur de la promotion du numérique et des sciences informatiques. Talents du numérique et ses partenaires s'engagent, conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, à ce que la publication et la diffusion de l'image et/ou de la voix de l'élève mineur ainsi que des commentaires l'accompagnant ne portent pas atteinte à la vie privée, à la dignité et à la réputation de l'élève mineur ; autorise à titre gracieux au profit de Talents du numérique et de ses partenaires précités la cession des droits d'auteur de l'élève mineur sur les œuvres réalisées dans le cadre du projet « Les Trophées NSI » ou pour toute autre action de promotion du numérique et des sciences informatiques qui utilise les travaux réalisés par l'élève mineur. Le droit d'exploitation de l'œuvre comprend le droit de reproduction, par tous procédés techniques connus ou inconnus à ce jour et sur tous formats, les œuvres réalisées dans le cadre du projet, ainsi que le droit de procéder à tout acte de reproduction aux fins de circulation de l'œuvre. Dans le contexte défini, l'exploitation de l'image et/ou de la voix, ainsi que les œuvres réalisées ne pourra donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit. Cette acceptation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure. l'élève mineur reconnaît avoir pris connaissance des informations ci-dessus et donne son accord pour la fixation et l'utilisation de son image et/ou de sa voix.

Les Trophées NSI ».

l'élève mineur reconnaît avoir pris connaissance des informations ci-dessus et donne son accord pour la cession des droits d'auteur sur les œuvres réalisées dans le cadre du projet «

La cession des droits est consentie pour une exploitation sur le territoire français, et pour une durée de cinq ans (5 ans) pour Talents du numérique, les partenaires précités et tout autre partenaire qui pourrait rejoindre le projet « Les Trophées NSI », à compter de la signature du présent contrat.

Fait à :

Signature des parents ou de la représentation légale précédée de la mention " lu et approuvé - bon pour accord" Le:

Signature de l'élève mineur précédée de la mention " lu et approuvé - bon pour accord"

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi 2018-493 du 20 juin 2018 et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant, d'un droit de rectification, d'un droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Vous disposez également d'un droit à l'effacement concernant l'image/la voix enregistrée et utilisée dans le cadre décrit ci-dessus.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter Mélissa Cottin de l'association <u>Talents du numérique</u> par courriel à : <u>melissa.cottin@talentsdunumerique.com</u>.

Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL, en ligne sur www.cnil.fr ou par voie postale à l'adresse suivante : 3 place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS Cedex 07.